

Sœur Charlotte de la Résurrection

Religieuse Carmélite de Compiègne

Par M. l'abbé E. MOREL

Fière de ses monuments, de ses institutions et de ses célébrités, la ville de Compiègne peut aussi se glorifier de ses martyres ; car ce sont bien des martyres que les carmélites arrachées de son sein, le 12 juin 1794, par ordre du tribunal révolutionnaire, pour être transférées à Paris où elles furent massacrées en haine de la religion, le 17 juillet suivant.

Déjà nous avons une étude très consciencieuse, écrite sur la condamnation et la mort de ces saintes filles par M. le président Sorèl, qui excelle en ces sortes de travaux. Par lui tous les documents de ce lugubre drame ont été mis en lumière et commentés avec la science et la compétence du magistrat habitué à instruire les procès.

Son dernier mot a été celui-ci : « Victimes et bourreaux appartiennent désormais à l'histoire. Mais Dieu a fait à l'avance la part de chacun. Aux unes les palmes du martyre, la gloire dans le ciel, l'exemple sur la terre et l'admiration des générations qui se sont succédées. Aux autres la honte et le mépris de l'humanité toute entière. »

Nous avons dans cette narration d'émouvantes pages d'histoire où l'édification va de pair avec l'érudition. Toutefois, il faut bien le reconnaître, le but poursuivi par M. le président Sorèl a été la connaissance exacte des faits et leur exposé minutieux. La tâche qu'il s'était imposée n'allait pas jusqu'à examiner le caractère héroïque des vertus pratiquées

par les victimes dont il a raconté la mort sanglante. C'est à ce dernier point de vue que s'est surtout placé M. l'abbé Blond, vicaire général de Beauvais. Appelé à fournir des renseignements au tribunal ecclésiastique constitué à Paris, pour procéder à une première enquête canonique en vue de la béatification des seize carmélites de Compiègne, il nous donne le résultat de ses investigations. Ses recherches ont porté principalement sur Anne-Marie-Madeleine Thouret qui au Carmel s'est appelée sœur Charlotte de la Résurrection. Il en a étudié la vie dans tous ses détails et, chemin faisant, il nous a retracé tout le régime de la communauté de Compiègne. Il nous en fait connaître toutes les religieuses, pour nous permettre de mieux apprécier les éminentes qualités de son héroïne.

Sœur Charlotte est née à Mouy, le 16 septembre 1715. Son père, François Thouret des Closeaux, était le fils de Nicolas Thouret, conseiller du roi et son procureur au bailliage de Clermont-en-Beauvaisis. Sa mère, Marie-Anne Lerat appartenait à une honorable famille de Senlis. Un de ses oncles, Jean-Nicolas Thouret, était chanoine de Notre-Dame du Châtel à Clermont.

Très ardente de sa nature, elle rechercha dès le jeune âge avec une avidité extrême, tout ce qui pouvait lui procurer du plaisir, comme elle repoussa tout ce qui s'opposait à son amour de l'indépendance. Son éducation chrétienne, la mort de son père et d'autres deuils de famille ne l'empêchèrent pas de courir après tous les divertissements. Elle ne manquait pas une occasion de se retirer tantôt chez des parents, tantôt chez des amis, afin d'y jouir d'une plus grande liberté. Il lui devenait ainsi plus facile « de suivre son attrait pour le plaisir, qu'elle aimait à la fureur, surtout celui de la danse. » Mais Dieu,

qu'elle avait encore la prétention de servir avec fidélité, l'arracha brusquement à cette vie de dissipation. Par quel événement tragique l'amena-t-il à ouvrir les yeux sur les dangers qu'elle courait ? On ne le sait pas. Toujours est-il que le 18 mars 1736, elle entra au Carmel de Compiègne. Après un postulat de seize mois, pendant lequel son caractère impétueux eut le temps de s'assouplir et de se plier aux exigences de l'état religieux, elle fut admise à la vêtue le 27 juillet 1737. Son noviciat dura près de trois ans et un mois. L'épreuve dut lui paraître longue. Enfin, le 19 août 1740, elle fut conduite, un gros cierge à la main, dans la chapelle du monastère, où devant l'autel elle se voua définitivement à Dieu en ces termes : « Je, sœur Charlotte de la Résurrection, fais ma profession et promets chasteté, pauvreté et obéissance à Dieu, notre Seigneur, et à la bienheureuse Vierge Marie, sous l'autorité de nos légitimes supérieurs, selon qu'ils sont établis sur notre ordre, conformément aux brefs de nos saints Pères les Papes, et fais profession selon la règle primitive de l'Ordre dit du Mont-Carmel qui est sans mitigation, et ce jusqu'à la mort. »

Une fois engagée, Charlotte de la Résurrection s'appliqua à pratiquer avec une fidélité constante tous les points de la règle et des constitutions. On put lui confier les emplois les plus divers : elle s'en acquitta toujours avec conscience et avec zèle. Généreuse, circospecte, prudente, elle s'étudia à rester en tout dans la soumission la plus absolue à ses supérieures. Sa nature vive et enjouée ne lui servit qu'à réjouir les sœurs et à porter avec allégresse le fardeau de la vie commune. L'assistance au chœur faisait ses délices. Elle était en tout temps l'une des premières à l'office et à l'oraison, même quand il lui fallut compter avec l'âge et les infirmités. Aussi

ses compagnes étaient-elles émerveillées et charmées de tant de vaillance et de tant de vertu.

Infirmière, elle fit voir de quoi étaient capables son dévouement et son esprit de sacrifice. Sacristine, elle mit toute sa foi au service des autels. Au tour et au dépôt, dont elle eut la charge à plusieurs reprises, elle se montra pleine de tact, de savoir faire et d'intelligence. En un mot, le Carmel n'eut pas de religieuse plus accomplie. Aussi fut-elle appelée deux fois, en 1764 et en 1778, à exercer la charge de sous-prieure.

C'est en cette qualité que, le 6 février 1779, elle notifiait à tous les Carmels de France la mort de la R. M. Catherine de la Miséricorde, prieure de Compiègne. La notice nécrologique qu'il lui fallut alors rédiger est la seule pièce qui nous permette d'apprécier son style. Il faut savoir gré à M. l'abbé Blond de l'avoir publiée en son entier. On y peut constater que ni l'éloignement du monde, ni une maladie cérébrale, dont elle fut affligée pendant deux ans, n'avaient pas plus altéré la limpidité de son esprit que l'expression élégante et simple de ses sentiments.

Sœur Charlotte de la Résurrection célébra avec grande solennité, suivant la coutume du Carmel, le cinquantième anniversaire de son entrée en religion. « Elle put s'apercevoir, par l'empressement et le plaisir qu'on fit éclater à son jubilé, combien elle était aimée, chérie et respectée. » Ainsi s'exprime sœur Marie de l'Incarnation dans son *Histoire des Carmélites de Compiègne*, à laquelle M. l'abbé Blond a fait à bon droit plus d'un emprunt.

De mauvais jours s'annonçaient pour la France et pour l'Eglise. La Révolution se préparait à déchaîner ses fureurs contre toutes nos institutions, notamment contre les ordres religieux. Le 2 novembre 1789, les biens ecclésiastiques sont mis à la disposition de la

Nation. Le 1^{er} février suivant, on décrète l'abolition des vœux monastiques et la suppression de toutes les congrégations. La nature vive et sensible de sœur de la Résurrection fut profondément remuée par ces impiétés. « L'impression fut si violente, dit encore sœur Marie de l'Incarnation, que l'on craignit pour ses jours, mais le Seigneur, qui avait déjà opéré un miracle en sa faveur et qui lui réservait une fin plus glorieuse, ne permit pas qu'elle succombât. »

Le 5 août 1790, le directoire du district de Compiègne invita les religieuses à déclarer si elles avaient l'intention de sortir de leur communauté, comme les décrets des 18 février et 20 mars les y autorisaient. Toutes refusèrent de quitter leur couvent. Elles ne cédèrent qu'à la contrainte, le 12 septembre 1792.

Notre intention ne saurait être de raconter toutes les tribulations des Carmélites pendant les deux ans qu'elles passèrent encore à Compiègne, ni de décrire leur fidélité à leur règle, malgré leur division en plusieurs groupes ; la proposition que leur fit leur prieure, la R. M. Thérèse de St-Augustin, de s'offrir en victimes d'expiation ; le subterfuge qu'on employa pour leur faire prêter le serment de liberté et d'égalité, serment qu'elles ne tardèrent pas à rétracter ; la surveillance dont elles furent l'objet de la part des fanatiques de la Révolution, particulièrement de Chambon, sectaire ardent, directeur de la Poste aux lettres ; ni même d'exposer les imprudences commises par Mulot de la Ménédière, parent de la sœur Euphrasie de l'Immaculée Conception. Ce serait recommencer la narration si bien faite par M. le vicaire général Blond. Nous nous garderons bien cependant de passer sous silence la translation des carmélites de Compiègne à Paris et leur mort aussi héroïque qu'édifiante sur l'échafaud.

voyait à la guillotine. Moins d'une heure après le prononcé du jugement, on vint les chercher et elles montèrent dans la charrette qui devait les mener à l'échafaud.

Depuis la conciergerie jusqu'à la Barrière du Trône, elles chantèrent successivement le *Miserere* et le *Salve Regina*. Les yeux fixés au ciel, elles avaient une attitude si religieuse et si émouvante que la foule impressionnée ne fit entendre aucun cri hostile et sembla même manifester du respect.

L'exécution commença par une novice, sœur Constance. Elle vint s'agenouiller aux pieds de la prieure et lui demanda la permission de mourir. Puis elle entonna le *Laudate Dominum* et se livra au bourreau.

Toutes les autres religieuses firent de même. Chacune d'elles vint dire à son tour « Permission ma Mère, d'aller à la mort ». La vénérable prieure demanda et obtint de mourir la dernière. Qui ne serait ému au spectacle de tant d'héroïsme ?

C'est avec raison que M. l'abbé Blond, dont nous venons de résumer le récit en nous servant le plus souvent de ses propres expressions, nous invite à demander à Dieu la glorification des Carmélites de Compiègne. A Dieu elles ont voué leur existence. A Dieu elles ont fait le sacrifice de leur vie. Pour Dieu elles ont versé leur sang et c'est au milieu de nos ancêtres, dans notre pays, qu'elles ont donné l'exemple de toutes les vertus. Il est bien juste que nous souhaitions d'avoir à les honorer et à les vénérer comme nos protectrices, après les avoir considérées et admirées comme nos modèles.
